

# LES ASSURANCES

Nous sommes tous propriétaires (parfois même sans le savoir) d'une forme ou d'une autre d'assurance, que ce soit dans le cadre de régimes privés (assurance-vie, assurance-voyage, etc.) que de régimes publics (assurance automobile, assurance-santé, etc.).

Par définition, une assurance est un outil de gestion des risques qui permet de transférer les risques associés à certains événements qui pourraient avoir des effets dévastateurs (accidents, mort, maladie, etc.) vers une autre entité (compagnie d'assurance, gouvernement, etc.) qui va assumer les risques en échange d'une contrepartie monétaire. Cette contrepartie se nomme prime d'assurance quand le risque est transféré à une entreprise comme une compagnie d'assurance, mais elle peut également provenir des impôts quand il s'agit de régimes publics d'assurance.

Tant dans les domaines privés que publics, l'assurance fonctionne selon le même principe, celui de la répartition des risques, c'est-à-dire que plusieurs personnes qui désirent se protéger contre un risque particulier versent des primes dans un compte commun. En raison du nombre élevé d'assurés, les compagnies d'assurance peuvent avoir recours à des calculs statistiques pour prévoir quels seront les montants actuels qu'elles devront verser pour ce groupe d'assurés. Les compagnies peuvent faire ces prévisions parce qu'elles savent que ce ne sont pas tous les assurés qui vont soumettre des réclamations ou que ces derniers ne soumettront pas tous des réclamations au même moment. Cette répartition du risque permet aux compagnies d'assurance d'opérer de façon profitable tout en versant des indemnités lorsque des événements se produisent. La répartition du risque est également à la base des régimes publics comme le régime d'assurance-automobile en Colombie-Britannique alors que bien que tous les automobilistes soient tenus de se procurer de l'assurance, ce n'est qu'une fraction de ceux-ci qui vont être impliqués dans des accidents (avec la conséquence que les primes payables par l'ensemble des automobilistes vont augmenter si le nombre de réclamations augmente).

En général, le montant des primes d'assurance dépend du risque associé à l'événement susceptible de donner lieu à une réclamation auprès de la compagnie d'assurance. Cela va de soi, plus un risque est élevé, plus la prime sera élevée (il arrive même que certains risques soient suffisamment élevés au point de ne pas être assurables, comme par

exemple si on voulait acheter de l'assurance pour se protéger contre des baisses des marchés boursiers). À l'inverse, il arrive aussi que les effets occasionnés par certains risques soient à ce point « négligeables » qu'ils ne justifient pas le paiement d'une prime (pensons à une prime de 50\$ par mois pour réclamer des dommages de 100 \$ par an).

Le processus d'évaluation du risque (et du montant des primes qui y correspondent) se nomme la tarification et il est le plus souvent réalisé par des actuaires qui sont des experts en calculs de probabilité. En effet, l'analyse des données statistiques jouent un rôle très important en assurance : pour en arriver au montant de la prime, les actuaires considèrent plusieurs données dont les probabilités que l'événement dévastateur se produise (ces probabilités ne sont pas toujours universelles et peuvent varier d'une personne, ou d'une classe de personnes, à l'autre) ainsi que les conséquences financières d'un paiement si l'événement devait se produire. Par exemple, pour en arriver à déterminer le montant de la prime d'assurance-maladie pour une personne de 69 ans qui compte séjourner au Brésil pendant six mois, il faudra tenir compte de l'âge de cette personne, des probabilités de maladie au Brésil et du coût potentiel des traitements dans ce pays. Tel que mentionné précédemment, il peut même arriver que certains risques soient considérés trop grands au point de ne pas être assurables.